



XIIIème Législature

Question écrite n°62 730 de Monsieur Michel Ménard (Groupe Socialiste, Radical, Citoyen et Divers Gauche – Loire-Atlantique)

Ministère interrogé : Solidarités actives contre la pauvreté et jeunesse

Rubrique : Jeunes

Analyse : Accès au tourisme et aux loisirs

Texte de la Question (Publication au Journal Officiel le 3 novembre 2009) :

M. Michel Ménard attire l'attention de M. le Haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut-commissaire à la jeunesse, sur les difficultés rencontrées par de nombreuses familles pour permettre à leurs enfants de partir en vacances. En effet, le contexte de crise économique, l'augmentation du taux de chômage et la baisse du pouvoir d'achat font du budget "vacances" la principale variable d'ajustement dans le budget des familles. Selon une étude IPSOS de mars 2009, 51 % des Français envisagent de ne pas partir en vacances cette année. Ce sera plus de la moitié des enfants qui ne partiront pas donc cette année. Dans une société où le départ en vacances constitue un modèle social pour une majorité d'enfants et d'adolescents, ne pas partir en vacances représente une inégalité et une injustice sociale majeure. Il est également rappelé l'engagement, pris en avril 2007 par le ministre de la santé et des solidarités, de prendre en considération la proposition de créer une aide spécifique au départ en vacances des enfants et des adolescents mineurs. Il lui demande quels dispositifs vont être mis en place pour permettre à tous les enfants de partir en vacances.